

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU JEUDI 20 OCTOBRE 2005 à 20 HEURES 30  
SALLE MONTA (au village)

Madame la Présidente salue l'assistance. Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire a été ouverte immédiatement en présence d'une cinquantaine de personnes.

I - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

a) Après 18 mois d'attente, nous avons le plaisir d'annoncer la parution d'un recueil d'initiatives locales en matière de développement durable dans lequel l'A.L.P.E. figure aux pages 20 et 21. Dossier que nous avons constitué en novembre 2003, sur sollicitation de la C.U.G.N., avec l'aval de la mairie de Laxou du 25 mai 2004. Donc tout arrive pour qui sait attendre et les actions de notre association sont ainsi connues et reconnues.

b) Nous exposons la poursuite de réhabilitation des terrains

- le verger AC 169, qui était régulièrement vandalisé, s'est trouvé sécurisé depuis la 2ème quinzaine de mars grâce à la compréhension des propriétaires qui l'ont fait entourer par le GRAND SAUVOY après sollicitation de l'A.L.P.E.

- la parcelle boisée AC 363, qui servait de lieu de rendez-vous pour des libations diurnes et nocturnes vient d'être clôturée par le GRAND SAUVOY. En effet, les propriétaires furent réceptifs aux arguments d'insécurité développés par l'association.

c) Nous rappelons les sommes engagées en 2004 en faveur de l'environnement dans le cadre de la prime de 1.000 euros obtenue au titre du "coup de chapeau de Victor". Cette année, nous venons d'acheter la fourniture pour remplacer une clôture de 10 mètres, le long d'un chemin, vieillissante et inesthétique. La pose sera effectuée gracieusement par deux adhérents. Qu'ils en soient remerciés.

La Présidente lance un appel aux volontaires pour que ces actions de réhabilitation et de sécurisation s'étendent à tous les secteurs naturels de Laxou.

d) Nous regrettons vivement qu'un "Laxou en Bref" SPECIAL, énonçant les grandes lignes du projet de ville n'ait pas été distribué dans chaque foyer comme promis pendant 2 ans 1/2.

En effet, "Laxou en Bref" de septembre 2002, puis celui d'avril 2004 promettaient la parution d'une édition SPECIALE pour le mois suivant (respectivement en octobre 2002 et mi-mai 2004). Information relayée par le Conseil de la Vie Locale (interface entre la mairie et les citoyens) que la Présidente a interrogé le 15 janvier 2004. Hélas, la municipalité a changé d'avis tardivement, malgré ses promesses réitérées, décevant les laxoviens qui attendaient une démocratie participative, donc informative.

Finalement, le projet de ville fut voté, après maints retards, le 11 juillet 2005 sans aucune modification, par rapport au projet, concernant l'environnement. Ceci malgré les mises en garde techniques de personnes compétentes autorisées et les suppliques de 94 adhérents transmises à Monsieur le Maire par le canal du Conseil et la Vie Locale.

e) L'A.L.P.E., dans le cadre de "Laxou dans tous ses états", a organisé une conférence projection sur le thème de "l'épopée européenne de Stanislas" présentée par notre adhérents : Frédéric MAGUIN qui a captivé l'attention de l'auditoire

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

## II - RAPPORT FINANCIER

Après lecture, les comptes sont votés à l'unanimité.

## III - QUESTIONS DIVERSES

\* La C.U.G.N. a lancé en mars 2003, l'Opération Programmée d'Amélioration des Vergers (OPAV) afin d'améliorer l'exploitation des vergers et des sentiers y conduisant. Une aide substantielle étant accordée aux communes qui ont répondu à cet appel, nous nous étonnons que Laxou ait refusé de participer, malgré les multiples sollicitations de la C.U.G.N. Un autre programme similaire intitulé "Plan Paysages" doit débiter fin 2005. Souhaitons que les résultats positifs de l'OPAV, pour les municipalités qui en ont bénéficié, incitent Laxou à tenter l'expérience.

\* Nous informons de la conclusion heureuse des négociations menées entre les riverains, le promoteur et la municipalité concernant une construction, rue d'Heubach, sur un terrain jouxtant également des pavillons de la rue de Maréville.

\* M. COLIN interroge sur le sort de la parcelle d'un hectare réservée aux espaces verts (vigne ?) au Cénacle = M. GARCIA répond que c'est toujours d'actualité lorsque le dossier sera plus avancé ; le projet d'hôtel grand standing est abandonné.

\* M. GARCIA demande si nous envisageons une réflexion sur le problème de logement que posera l'accroissement de la population, au lieu de nous cantonner à notre petit univers, et alimenter une gestion plus large = M. MATHIEU (trésorier) M. et Mme MICHEL, Mme DROUIN signalent qu'à notre niveau, nous nous en tenons aux actions de base prévues aux statuts. Ces questions de fond sont étudiées par des instances supérieures : associations agréées consultées et/ou des politiques décisionnaires.

\* Mme PAGEL signale que le sentier de l'Harmonée, en fort dévers à un endroit, devient dangereux car aucun grillage de jardin n'empêche une glissade éventuelle = ceci rejoint l'appel aux volontaires de la présidente pour engager des négociation avec les propriétaires de terrains.

Séance levée à 22 heures suivie du "pot de l'amitié".

Présidente et  
Secrétaire

Vice-Présidents

Trésorier

Membre du bureau

